

Les énoncés protocolaires

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0239

SourceBoite_043-12-chem | Positivisme logique. Histoire, problèmes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiquesAyer Alfred Jules, Langage, vérité et logique, traduction de Language, Truth and Logic (1936), avec une introduction de J.

Ohana, Bibliothèque de philosophie scientifique, Paris, Flammarion, 1956.

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Il s'agit des énoncés de la forme : "Tel
a obtenu telle situation à tel moment".
Parmi les prop. empiriques qui sont tout
simples, les énoncés ~~simples~~ ^{simples} considérés
d'ordinaire pour que leur validité n'est
pas subordonnée à l'usage ultérieure.
Si je vois 1 tache rouge et si je me contente
de dire "Je crois que je vois 1 tache
rouge", je ne puis me tromper.

Mais Ayer refuse de dire qu'on n'en peut
pas douter.

O ha ~~not~~ ^{not} Ayer. Langage, vérité
et éthos. - t 125.



085